



A la tête de Pneu Vanhamme, l'un des plus gros et des plus compétents établissements spécialisés en pneus du pays, Karyn Vanhamme en connaît un bout en la matière.

PNEUS

AVIS D'EXPERTE



« Cette étiquette permettra de situer les qualités de chaque pneu et le consommateur pourra faire son choix en connaissance de cause. »

Directrice de Pneu Vanhamme, société familiale basée à Waterloo créée en 1989 et, par ailleurs partenaire d'Auto Max, Karyn Vanhamme est une valeur sûr dans le secteur. Nous lui avons posé quelques questions sur les pneus hiver et la pénurie qui les touche mais aussi sur la nouvelle législation en matière d'étiquetage des pneus qui entrera en vigueur en 2012.

Tout d'abord, en tant qu'experte, pourriez-vous rappeler à nos lecteurs pourquoi il est primordial de monter des pneus hiver ?

« En hiver, on ne marche pas avec les mêmes chaussures qu'en été. Pour les pneus, c'est pareil ! Recommandé dès le mois d'octobre, le pneu hiver est vraiment conçu différemment. Il est fabriqué à base d'un mélange de gomme spécifique qui contient de la silice et offre une meilleure résistance au froid, ce qui lui permet de rester plus souple et de mieux adhérer à la route dès que la température est inférieure à 7 degrés et en cas de verglas. Equipée de pneus hiver, une voiture bénéficie donc d'un comportement plus sain et d'une distance de freinage nettement plus courte qu'avec des pneus été. Le profil de la bande de roulement d'un pneu hiver est aussi plus développé que celui d'un pneu été. De fines lamelles et rainures renforcent ainsi son adhérence par temps froid mais permettent aussi d'évacuer l'eau, la neige, les feuilles... Par contre, il faut bien veiller à remonter les pneus été au printemps, dès que le beau temps est vraiment de retour. »

On parle beaucoup d'une pénurie de pneus hiver ? Qu'en est-il ?

« En fait, il y a plusieurs causes à cette pénurie. L'année passée, comme l'hiver a été rude en Belgique mais aussi à l'échelle internationale, la demande a été très forte. Cela s'explique aussi par le fait que le consommateur est de plus en plus sensibilisé par rapport aux pneus hiver et conscient de leur intérêt. Le problème, c'est que parallèlement à cette augmentation de la demande et à cause de la crise et plus particulièrement de celle qui a sévi dans le secteur de pneus (NDLR: prix des matières premières...), de nombreux manufacturiers comme Continental, Michelin ou Goodyear ont fermé des usines, ce qui a diminué leur capacité de production et donc l'offre. Enfin, l'Allemagne a introduit une nouvelle législation rendant obligatoire la monte de pneus hiver, sous peine d'amendes sévères, ce qui a eu beaucoup d'influence sur notre marché. Pour vous dire à quel point la situation est critique, Goodyear, par exemple, ne nous donne plus aucune info concernant les commandes que nous avons passées... »

Dès lors, comment faire pour trouver des pneus hiver ?

« Tout d'abord, comme je le conseille toujours, il faut faire monter ses pneus hiver début octobre, voire même fin septembre. Non seulement parce que les conditions climatiques sont alors à leur avantage mais aussi parce qu'il faut se rendre compte qu'il est impossible pour nous d'assurer un bon service si tout le monde vient faire monter ses pneus hiver lorsque les premiers flocons pointent le bout de leur nez et rendent les routes vraiment difficiles. Ceci dit, il est encore possible de trouver des pneus hiver. Chez Pneu Vanhamme, comme nous savions que cette pénurie allait arriver et comme nous tenons à ne pas décevoir nos clients, nous avons stocké un maximum de pneus. Nous avons même aménagé spécialement nos installations à cet effet. Certaines dimensions ne sont pas ou plus disponibles mais pour l'instant nous avons presque de quoi satisfaire tout le monde. Espérons maintenant que la situation évolue l'année prochaine et que les manufacturiers vont augmenter leur capacité de production. »

Le Touring Club Suisse a récemment présenté les résultats de nouveaux tests de pneus hiver. Quel crédit accordez-vous à ce genre d'études ?

Ces tests sont intéressants et je suis certaine que le Touring Club Suisse est un organisme sérieux. Par contre, toutes les marques ne sont pas représentées dans chaque catégorie et les qualités d'un pneu d'une taille à l'autre peuvent être très variables. Puis, des pneus ne réagissent pas de la même manière selon le

Chez Pneu Vanhamme, la pénurie de pneus hiver a été bien gérée. Les installations ont même été aménagées afin de pouvoir en stocker davantage.



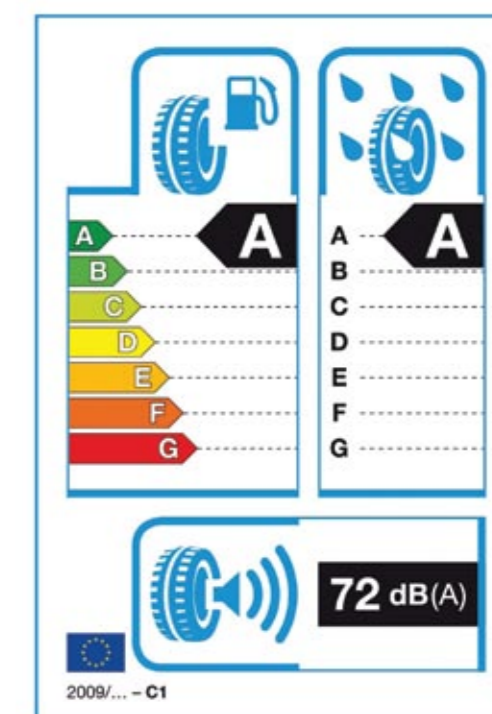
véhicule sur lequel ils sont montés. Pour vous donner le fond de ma pensée, selon moi, quand on choisit une marque réputée comme Continental, Michelin, Vredestein, Dunlop... ou Goodyear, on peut être certain qu'on aura des pneus de qualité. Et d'une marque à l'autre, les différences ne sont pas fortes. Après, il y a toutes les marques que je qualifierais de moyen de gamme comme Kleber, Fulda... ou Semperit qui fabriquent des pneus meilleur marché mais toutefois très aboutis.

En 2012, par le biais d'une nouvelle législation européenne, les pneus seront officiellement cotés selon différents critères. Pouvez-vous nous en dire plus ? Et qu'en pensez-vous ?

« En fait, les pneus seront tous testés et cotés selon trois critères: leur niveau d'adhérence sur sol mouillé, leur

niveau sonore exprimé en décibels et leur résistance au roulement, autrement dit leur impact en termes de consommation. L'étiquette qui sera apposée sur les pneus s'apparente à celle que l'on trouve dans le secteur de l'électroménager. Je trouve que c'est vraiment une bonne idée d'avoir introduit cette mesure. Cette étiquette permettra de situer les qualités de chaque pneu et le consommateur pourra faire son choix en connaissance de cause. Il pourra aussi éventuellement avantager un critère au détriment d'un autre, en optant par exemple pour un pneu offrant une meilleure adhérence donc plus bruyant et plus résistant au roulement. »

Pour en savoir plus sur les tests réalisés par le Touring Club Suisse évoqués dans cette interview, rendez-vous sur www.tcs.ch.



En 2012, les pneus seront tous cotés selon différents critères et arboreront cette étiquette. Une révolution dans un marché où il reste dur de faire un choix en bonne connaissance de cause à l'heure actuelle.